



Procès-verbal de la séance du CC du 25 août 2016 à la grande salle, 20h30

Présidence : M. Alfred Roth
Secrétaire : M. Didier Bérard

1. Appel

Acceptation de l'ordre du jour

Acceptation des procès-verbaux des séances du 28 et 30 juin 2016

Le président ouvre la séance et salue les Conseillers, les membres de la Municipalité, ainsi que Mlle I. Fogoz, secrétaire municipale. M P. Michelet est excusé. Dans le public, le président relève la présence de MM. P. Gamboni, chef du service technique et de M. Jean-Philippe Chaubert, président du CC de Paudex. La presse n'est pas représentée.

Se sont excusés : Mmes les députées L. Lio et M. Thalmann, MM. les députés G.- P. Bolay, J. Haldy, P. Modoux et M. Oran, ainsi que Mme Anne Viredaz Ferrari, présidente du CC de Pully et M. Claude Lavanchy, président du Conseil communal de Savigny.

Le secrétaire fait l'appel. Avec 38 membres présents, le quorum est atteint.

Personnes excusées :

Mmes S. Brändle, C. Bugnon, C. Juillerat, A.I. Petrovic, A. Recchia et V. Rodondi, MM. J.-P. Bolay, P. Bugnon, M. Cavadini, C. Devalte, J.-C. Favre, M. Gamboni, J.-M. Mayor, A. Rollo et F. Zürcher.

Personnes absentes :

MM. C. Guérin et C. Rasch.

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le président met en discussion le PV de la séance d'installation des autorités communales du 28 juin 2016. Ce dernier n'amène aucune remarque. Le PV est accepté à l'unanimité.

Le président met discussion le PV de la séance du 30 juin 2016. Mme S. Gillard revient sur le point 6. Il est indiqué que le SDIS Ouest-Lavaux, qui a succédé au SDIS Porte de Lavaux (communes de Lutry et Paudex), mais il s'agissait de celui de la Paudèze (Belmont-Pully).

Le PV, avec la modification apportée, est accepté à l'unanimité.

Remerciements au secrétaire pour la rédaction de ces PVs.

2. Assermentation des Conseillers absents le 28 juin 2016

MM. Favre Marc-Etienne, Guignard Olivier, Trumic Alexandre et Waldmeyer Jean-Marc
Assermentation d'un nouveau Conseiller ou d'une nouvelle Conseillère

Il est précisé que Mme Touati de Jonge et M. Bolay ont été assermentés respectivement les 11 et 26 juillet par Monsieur le Préfet.

Sont absents pour raisons de santé M. M.-E. Favre et pour raisons professionnelles M. Christian Sticht (nouveau Conseiller).

Le président demande à MM. Guignard, Trumic et Waldmeyer de s'avancer. Le texte officiel est lu et les conseillers prêtent serment. Ils sont applaudis par l'assemblée.

3. Communication du Bureau du Conseil

Le président informe que le bureau s'est réuni le 19 juillet 2016.

Pour la commission d'admission à la bourgeoisie (naturalisation) la Municipalité recherche 3 membres. Les personnes intéressées sont priées de contacter Mlle Fogoz.

4. Communication de la Municipalité

Le président passe la parole au Syndic, puis à Mme la Municipale C. Dupertuis.

Pour les communications, se référer au document disponible sur le site Internet.

5. Préavis municipal N° 06/2016 « Attribution de compétences à la Municipalité pour la législature 2016-2021 | Règlement spécial / Annexe au règlement du Conseil communal »

Commission des finances : M. J.-P. Bolay, président, Mmes C. Juillerat et C. Touati de Jonge, MM. M. Henchoz et J.-C. Favre

Le président donne la parole à la Commission des finances. Son rapporteur, M. Henchoz, lit le rapport.

Le président ouvre la discussion sur le préavis. Aucune question ou intervention.

Le président lit les titres des conclusions et passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

6. Nomination d'un(e) secrétaire suppléant(e)

Mme P. Salathé propose Mme Doris Mangold comme secrétaire suppléante du Conseil communal. Mme Mangold accepte. Elle est nommée avec applaudissements.

7. Nomination des Commission permanentes

- Commission consultative d'urbanisme (CCU) pour la législature 2016-2021
- Commission consultative des affaires régionales (CCAR) pour la législature 2016-2021
- Commission de recours en matière d'impôts pour la législature 2016-2021
- Nomination de trois délégués du Conseil communal pour l'Association Sécurité Est Lausannois pour la législature 2016-2021
- Nomination d'un délégué du Conseil communal pour l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, pour la législature 2016-2021

Le président rappelle certains points du règlement pour ces nominations et passe à la nomination des commissions permanentes.

- Commission consultative d'urbanisme (CCU)

Mme Anna Zoia prend la parole et propose la candidature des 3 membres sortants : M. Giuseppe de Pierri, M. Philippe Bugnon et la sienne. Elle présente la candidature d'un nouveau membre : M. Stéphane Gabella.

Pour compléter la liste et attirer d'autres candidatures, M. De Pierri explique les activités de cette commission.

M. Gabella propose M. Frédéric Bovay, qui accepte la candidature. M. Frédéric Michaud se propose également.

Avec 6 candidats pour 5 postes, l'assemblée passe au vote.

41 bulletins délivrés, 41 bulletins valables.

Sont élus : Mme Zoia (41 voix), MM. De Pierri (41), Bugnon (41), Gabella (38) et Bovay (24).

A obtenu des voix : M. Michaud (17).

- Commission consultative des affaires régionales (CCAR)

M. Jean-Charles Bartolacelli propose la candidature des 4 membres sortants : Mme Claudine Gygi, M. Christophe Rasch, M. Christian Stutz et la sienne. Il présente la candidature d'un nouveau membre, Mme Caroline Aubert.

M. Enrico Monsutti présente la candidature de M. Frédéric Michaud et la sienne.

Avec 7 candidats pour 5 postes, l'assemblée passe au vote.

41 bulletins délivrés, 41 bulletins valables.

Sont élus : Mmes Gygi (35 voix) et Aubert (32), MM. Bartolacelli (33), Rasch (25) et Stutz (31).

Ont obtenu des voix : MM. Monsutti (16) et Michaud (22).

- Commission de recours en matière d'impôts

Messieurs Roland Métraux et Enrico Monsutti se représentent dans cette commission.

M. M. Henchoz propose la candidature de Mme Amélie Ramoni-Perret.

Sans autre candidat, ces 3 personnes sont nommées par acclamation.

- Nomination de trois délégués du Conseil communal pour l'ASEL

Messieurs Jean-Marc Mayor et Didier Bérard, délégués sortants, se représentent. Pour compléter la liste, M. Bérard explique les activités de ce Conseil.

M. Christian Dupertuis se présente pour ce poste.

Sans autre candidat, ces 3 personnes sont nommées par acclamation.

- Nomination d'un délégué du Conseil communal pour l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis

Un délégué et un délégué suppléant sont proposés par la Municipalité et doivent être acceptés par le Conseil. La Municipalité propose Mme la Municipale Nathalie Greiner-Meylan et comme suppléant M. le Syndic Gustave Muheim. Cette proposition est acceptée à l'unanimité du CC par main levée.

Un délégué du Conseil communal, généralement issu du CCAR, doit également être nommé. M Christian Stutz, délégué sortant, accepte de se porter à nouveau candidat. Sans autre proposition, il est nommé par acclamation de l'assemblée.

8. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'est faite.

Il est 21h50 lorsque le président clôt la séance du 25 août 2016.

Pour le Bureau du Conseil communal

le président



Alfred Roth



le secrétaire



Didier Bérard

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers communaux
- Aux membres de la Municipalité
- A la préfecture